



Survivre sur la 1215

Association loi 1901, déclaration enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre le 30.06.1999 n°4/03084

68 Chemin de Grayan. 33123 Le Verdon s / mer

Tel: 05.56.09.67.43

E-Mail: surla215@free.fr

Internet: <http://surla215.free.fr>

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 3 MARS 2012

L'assemblée générale annuelle de l'association « **SURVIVRE SUR LA 1215** » s'est déroulée le samedi 3 mars 2012 à 10H30 à la salle des Fêtes de Queyrac.

Etaient présents : Thierry TENAU (Président), Alain GENESTE (Secrétaire), Murielle GARRIGOU (Trésorière), Jacques PLANCQ, Jean-Marie MANSARD, André HOUEL, membres du bureau

Etaient excusés : Maité LEVEBVRE (Vice-présidente), Nicole BADOT (membre bureau), Michel GUE (démissionnaire).

Dans l'assistance, on pouvait remarquer la présence de nombreux élus :

Mme Pascale GOT (Député du Médoc), Mr Jean-Jacques CORSAN (Conseiller Régional / Maire de Saint-Germain d'Esteuil), Mr Joan TARIS (Conseiller Régional / Conseiller Municipal Blanquefort), Mr Urbain SEBIE (Maire de Queyrac), Mr Bernard GUIRAUD (Maire de Lesparre), Mr Jacques DURIEUX (Maire de Bégadan), Mr Roland BLAIS (Adjoint-Maire de Soulac s / mer), Mme Annie GENESTE (Conseillère Municipale Gaillan), Mr Johnny CARON (Conseiller Municipal Eysines), Mr Alain PEYRONDET (Conseiller Municipal Lacanau), Mr Jean-Claude LAPARLIERE (Conseiller Municipal Lesparre), Mr Jean CAZAUX (Conseiller Municipal Lesparre).

Absents excusés : Mr Xavier PINTAT (Maire de Soulac s / mer), Mme Evelyne VICENTE (Conseillère Régionale / Adjointe-Maire Moulis)

Absents : Mr Francis MAGENTIE (Conseiller Général canton Lesparre), Mr Jean-Brice HENRY (Maire de Gaillan), Mr Jean-Marie FERON (Maire de Saint-Laurent)

Egalement la présence de candidats aux prochaines élections législatives sur la 5^{ème} circonscription, celle du Médoc : **Mr David GORDON-KRIEF (UMP)** et **Mr Stéphane LE BOT (Secrétaire du Parti Communiste section Médoc / candidat Front de Gauche)**.

Et la présence de **Mr Joël CAZAUBON (Président du Conseil d'Administration du Crédit Mutuel de Lesparre)** ainsi que **Mme Maguy CAPORAL (Correspondante journal « SUD-OUEST »)**.

Le Président **Thierry TENAU** ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, les élus et notamment la municipalité de Queyrac et particulièrement Mr Urbain SEBIE, Maire de Queyrac, pour l'accueil de l'assemblée générale de « SURVIVRE SUR LA 1215 » sur la commune et lui laisse la parole.

Mr Urbain SEBIE : « *Je suis content de recevoir l'assemblée générale de l'association « SURVIVRE SUR LA 1215 » sur ma commune. Je remercie les personnes présentes et notamment les élus dont le Président se chargera de présenter et de remercier* ».

Après avoir présenté et remercié les élus, le Président procède à la présentation des membres du bureau.

Le Président annonce l'ordre du jour de l'assemblée générale. Un diaporama est diffusé tout le long de la réunion. « SURVIVRE SUR LA 1215 » est au service de la sécurité et de l'intérêt général depuis 1999 !



De gauche à droite : (J.PLANCQ, A. GENESTE, T. TENAU, M. GARRIGOU, J.M MANSARD)

ASSEMBLEE GENERALE

1) BILAN DES ACTIONS 2011-2012

Schéma Cohérence Territoriale (SCOT) Pointe du Nord Médoc

L'association est intervenue au niveau de l'enquête publique du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la CDC Pointe du Médoc réalisée du 16 Février au 18 mars 2011. Le SCOT est le document qui définit la politique d'aménagement, d'urbanisation, de l'habitat et des déplacements sur les 11 communes de la Pointe du Nord-Médoc. En effet, à la page 55 du SCOT au chapitre des infrastructures, on pouvait lire :

*« La RD 1 215, véritable colonne vertébrale du Médoc. Le réseau principal est représenté essentiellement par la RD 1215, principale voie d'accès à la Pointe du Médoc depuis l'☐ autoroute A 10, qui nécessite pour l'emprunter lorsqu'on vient par le Sud, de contourner Bordeaux ou d'emprunter le bac à Royan pour rejoindre la Pointe de Grave (en provenance du Nord). La RD 1215 est l'axe majeur du territoire. Elle est la seule **route nationale** à traverser la Pointe du Médoc selon un axe structurant nord-sud.*

Elle présente une double vocation de voie d'accès principal et de voie d'échanges internes qui peut être source d'insécurité. Les problèmes les plus importants résultent souvent d'un mélange des fonctions qui génère des « conflits d'usage » de la voie, et « des défauts de lisibilité ». Néanmoins, contrairement aux communes du Sud du Médoc, très peu de centres bourgs du territoire d'étude sont traversés directement par la RD 1215.

Les points de dangerosité peuvent porter sur les croisements entre Saint-Vivien de Médoc et Vensac, ou Grayan-et-l'☐ Hôpital et Talais, et entre Queyrac et Vendays-Montalivet, qui représentent des points d'échanges entre l'itinéraire structurant et le réseau secondaire ».

Par conséquent, « SURVIVRE SUR LA 1215 » a formulé les commentaires et les remarques suivantes :

*La R.D 1215 est une route **DEPARTEMENTALE** est non une route **NATIONALE**.

*Parmi les points de dangerosité portant sur les croisements cités ci-dessus, ne figure pas la zone Le Verdon s / mer-Talais particulièrement accidentogène, théâtre de nombreux accidents, parfois mortels, caractérisée par 2 carrefours :

- 1) le carrefour « les huttes » (embranchement R.D 1215 / route de Soulac).
- 2) le carrefour « Lihan » (embranchement allée Michel Montaigne (Soulac) / Talais).

De plus, le développement économique du territoire Nord-Médocain et notamment celui de l'avant port du Verdon s / mer sont étroitement liés à l'aménagement de la R.D 1215.

Dans le rapport de l'enquête publique, il ressort également des commentaires importants formulés par la population :

« La qualité des moyens de déplacements et des infrastructures conditionne le développement économique de la communauté de commune. Une amélioration de la desserte routière par la route des lacs ou de la R.D 1215 (par exemple créer des créneaux 2x2 voies sur des sections comme Saint-Laurent / Lesparre, contournement de Lesparre et de Listrac) est également attendu. L'amélioration des infrastructures et des transports est exprimée comme un enjeu majeur (desserte routière / voie ferrée) ».

Avec le SCOT de la CDC « Pointe du Médoc », 4 documents validés par les élus émettent le même constat sur la R.D 1215 et sur la nécessité de moderniser cet axe routier : Charte Pays Médoc, Schéma Régional des Infrastructures, des Transports et de l'Intermodalité du Conseil Régional d'Aquitaine, Acte de naissance du Parc Naturel Régional.

Réunions Sous-Préfecture Lesparre

La sous-préfecture de Lesparre a organisé 2 réunions sur la sécurité routière du Médoc le 31 mai 2011 et le 21 février 2012.

Mme la Sous-Préfète a assuré la présidence. Les élus et institutions concernées tels le Conseil Général de la Gironde, (administration et élus), la Gendarmerie de Lesparre et des représentants des CRS, le SDIS, des associations diverses (dont Survivre sur la 1215) étaient représentés.

L'objectif étant l'amélioration du réseau médocain.

Le bilan 2011 fait apparaître 11 tués en 2011 pour 7 en 2010. 42 blessés en 2011 pour 52 en 2010.

Les panneaux fixes annonçant les radars seront remplacés par des panneaux pédagogiques (indiquant la vitesse de passage).

2 giratoires vont être créés à St Laurent

Traversée de St Laurent à Pauillac
Traversée de St Laurent à St Julien.

Les travaux doivent débuter en avril 2012.

2 véhicules banalisés circulent dans le Médoc en permanence.

Lors du tour de table, Alain GENESTE secrétaire de « SURVIVRE SUR LA 1215 » a fait remarquer :

*Que notre association existante depuis 13 ans a constaté la prise en compte de nos demandes pour l'amélioration des conditions de sécurité par le Conseil Général de la Gironde ou par les Mairies concernées.

*Que nous pouvons féliciter le Conseil Général de la Gironde pour la remise en état, depuis l'héritage de cette compétence.

*Que notre préoccupation est aujourd'hui le suivi de la déviation de Lesparre/Gaillan , projet que nous défendons.

*Que nous nous préoccupons de l'urgence de la déviation de Listrac et de la mise en chantier de 2 x 2 voies sur certaines portions de la R.D 1215.

Contournement de Lesparre

Le Président rappelle que 13000 véhicules dont 900 poids-lourds traversent chaque jour Lesparre. Ce contournement est vital pour plusieurs raisons :

*rendre plus agréable la traversée du Médoc

*favoriser son expansion économique

*faciliter l'accès à la clinique mutualiste aux pompiers, ambulances, SAMU

*pour atteindre les objectifs fixés par les élus lesparraisins « Lesparre, capitale du Médoc » et par les représentants de l'Etat « Lesparre 2020, 10 000 habitants ».

Grace à son réseau d'informateurs implantés en Médoc et qui soutiennent l'association, le Président présente la pré-étude du contournement de Lesparre intitulée « recherche de tracés / R.D 1215 (déviation de Lesparre). Thierry TENAU précise que l'association n'ayant pas vocation à se substituer aux élus et au service des infrastructures du Conseil Général de la Gironde, il conseille aux personnes désireuses d'obtenir des détails précis sur le fuseau retenu de se rapprocher des mairies des communes concernées par ce projet de contournement.

Le Président rappelle que l'association lors de la réunion publique du 28 novembre 2011 a réitéré son soutien total au projet du contournement de Lesparre.

Point noir aménagé

*carrefour Avensan / St Raphaël

Ce point noir qui faisait parti du listing des zones accidentogènes dès la création de l'association est enfin aménagé par un giratoire. Un reportage de France 3 en 2006 avait eu lieu à la demande de l'association suite à un accident mortel au niveau de cette intersection.

Vu la dimension de ce giratoire, l'association espère que la portion Arsac-Castelnau pourra être ainsi doublée en conséquence.



(Avant)



(Après)

Points noirs en attente d'aménagement

- 1) Carrefour « Les Huttes » (Le Verdon s / mer)
- 2) Carrefour « Lihan » (Talais / Soulac)
- 3) Entrée du Centre Leclerc (Lesparre)
- 4) Carrefour Saint-Laurent / Beychevelle

Concernant ce dernier carrefour, un giratoire va être prochainement aménagé ce qui éliminera définitivement un point noir caractéristique de la R.D 1215. Un autre giratoire 300 mètres plus haut va être aussi réalisé sur l'intersection de Pauillac à hauteur du château d'eau. Début des travaux au mois d'avril.....



Carrefour Saint-Laurent / St Julien Beychevelle



(Accident carrefour Saint-Laurent / St Julien Beychevelle)

DOUBLEMENT DE 3 SECTIONS SANS DOMMAGES COLATERAUX **(ENVIRONNEMENT / URBANISME)**

Parmi les propositions d'aménagements de façon globale formulées par l'association figure 3 portions de la R.D 1215 qui pourraient être doublées sans impacts directs sur l'environnement et sur l'urbanisme puisque dénuées d'habitations. Avec les contournements de Lesparre et Listrac et ces zones ainsi doublées, le temps de trajet entre Le Verdon et Bordeaux serait considérablement diminué tout en respectant le contexte environnemental du Médoc :

*Arsac / Castelnau

*Saint-Laurent / Saint-Germain d'Esteuil

*Queyrac / Le Verdon

2) BILAN FINANCIER 2011

Murielle GARRIGOU dresse le rapport financier de l'association : en recettes et en dépenses, le solde est positif et quitus lui est donné. Niveau adhésions, la trésorière constate une augmentation de presque 20% par rapport à 2010. Néanmoins, Murielle GARRIGOU expose que l'association doit continuer à rassembler des adhérents auprès d'elle. Il ne suffit pas de dire que la RD1215 est un calvaire, il faut adhérer à l'association, et l'informer des difficultés rencontrées ce qui permettra ainsi à l'association de diffuser ces points noirs.

La trésorière précise que cette année, afin de limiter les dépenses du poste « réception », les membres du bureau ont été sollicités pour préparer quelques mignardises. L'association souhaite que cette assemblée soit avant tout un lieu d'échanges et de convivialité.

Le cahier des comptes est à la disposition des adhérents qui souhaiteraient éventuellement le consulter.

Le Président rappelle que le montant de la cotisation est de 8 euros et qu'il n'a pas augmenté depuis la création de l'association.

3) RENOUELEMENT DU BUREAU

Alain GENESTE procède au renouvellement du bureau. Celui-ci s'opère par un tiers-sortant annuellement, conformément aux statuts. Cette année, **Maité LEFEBVRE, Alain GENESTE et Michel GUE** sont sortants. Il est rappelé que des formulaires pour des actes de candidatures afin d'intégrer la structure dirigeante de l'association ont été adressés aux adhérents conjointement avec la convocation pour l'assemblée générale et que les candidatures peuvent être enregistrées le jour même de la réunion.

Michel GUE ayant démissionné dans l'année, Le Président tient au nom de « SURVIVRE SUR LA 1215 » à le remercier chaleureusement pour son dévouement, son travail et pour ce qu'il a apporté à l'association au travers son engagement bénévole et plus précisément pour la gestion du site internet.

Maité LEFEBVRE et Alain GENESTE représentent leurs candidatures.

Une nouvelle candidature est enregistrée : **Jacqueline SCOTTO**.

Après avoir constaté l'absence de candidatures supplémentaires, il est procédé au vote. A l'unanimité, les 3 candidats sont élus.

Le nouveau bureau se compose des membres suivants : **Thierry TENAU (Président), Maité LEFEBVRE (Vice-présidente), Alain GENESTE (Secrétaire), Murielle GARRIGOU (Trésorière), Nicole BADOT, Jacqueline SCOTTO, André HOUEL, Jean-Marie MANSARD, Jacques PLANCQ (Membres du bureau)**.

Avant de laisser la parole au public et aux élus, le Président adresse des remerciements particuliers à Mr Jacques PLANCQ qui va prochainement quitter la région, un des artisans de la création de l'association qui a contribué largement à sa crédibilité et à sa notoriété en effectuant un travail remarquable.

4) INTERVENTIONS DANS LA SALLE

Mr BERNARD : *«Alors que la mairie de Gaillan a rencontré des difficultés pour obtenir des fonds pour l'aménagement du futur giratoire, les têtes pensantes du Conseil Général ont dévoilé en même temps le projet de contournement de Lesparre (déviation prévue depuis 40 ans) Pouvez-vous me dire à quoi va servir maintenant le giratoire de la traversée de Gaillan ?*

Mr Alain GENESTE : « le projet de Gaillan doit être repensé puisque la déviation devrait se faire selon une Conseillère Municipale de Gaillan. »

Bernard GUIRAUD : Je préfère le mot « contournement » à celui de « déviation ».....le contournement de Lesparre est indispensable et le dossier est consultable à la mairie ou sur le site internet. Concernant la réunion publique du 29 novembre 2011 sur la présentation du projet, la démocratie étant présente, je comprends le mécontentement des personnes impactées par le fuseau retenu mais comme l'avait dit Jean-Jacques CORSAN, on ne peut pas faire d'omelettes sans casser les œufs. Vous avez précisé effectivement une certaine hostilité dans la salle, 280 personnes « contre » sur 300 présents..... Mais sur 6000 habitants c'est peu et encore plus sur l'ensemble de la population regroupée au niveau des 3 communes concernées (Lesparre, Gaillan, Queyrac).Concernant le giratoire de Gaillan, c'est un dossier de la C.A.B (convention aménagement de bourg) étudié depuis plusieurs années. Ce giratoire ne sera pas inutile, malgré le contournement, les habitants de Queyrac continueront à utiliser l'ancienne route et utiliseront par conséquent ce giratoire.

Jean-Jacques CORSAN : « Dans le cadre de l'étude en 1983 de la déviation de Lesparre, il existait 2 P.O.S (Plan Occupation des Sols) un à Lesparre et l'autre à Saint-Germain d'Esteuil. Lors de la réunion des 2 P.O.S, il s'est avéré que les tracés de la déviation n'étaient pas aux mêmes endroits. Le dossier a du être entièrement repris. Depuis la loi de décentralisation en 2006, certaines avancées sont à noter depuis que le Conseil Général de la Gironde a hérité du dossier de la R.D 1215.Il est important de préciser certaines dates, qui a fait quoi, jusqu'à quand..... »

Jacques DURIEUX : « Du temps où la route était classée nationale, j'étais alors secrétaire général à la sous-préfecture de Lesparre, je connais donc bien le problème de cette route. Je ne pouvais à l'époque m'exprimer de par mon devoir de réserve... Depuis mon départ, je ne suis plus fonctionnaire mais élu, c'est plus facile de prendre position maintenant. L'intérêt est de circuler sur cette route plus facilement et le plus rapidement possible. J'approuve le travail de l'association mais il reste beaucoup à faire. »

Jean CAZAUX : « Matin et soir les gens vont travailler sur Bordeaux, il serait bon que les camions utilisent la ligne de chemin de fer.....néanmoins les gens préfèrent travailler sur leur lieu de domicile »

Gérard BARBE : « Ce n'est pas l'élu qui parle mais l'adhérent que je suis depuis 1999....les camions utilisant la voie ferrée sont peu nombreux. Il n'y a pas que les camions du port mais également les camions qui desservent les propriétés viticoles. Un seul armateur sur Le Verdon d'après le nouveau directeur du grand port maritime. Ce dernier souhaiterait plus de containers par la voie ferrée mais doit se soumettre aux intérêts économiques de l'armateur.

Joan TARIS : « le rôle de l'association de « poil à gratter » est une bonne chose et chacun est dans son rôle.....On ne peut faire l'impasse sur la route car la voiture existera toujours même si la voie ferrée est présente. La proposition de doubler les 3 créneaux cités par l'association est une bonne idée. Concernant le contournement de Lesparre, je souhaiterai savoir à quel moment les crédits seront budgétisés. Un courrier sera envoyé en ce sens. Je suis favorable à la création d'un syndicat mixte tel que celui existant sur le dossier de la liaison Pau-Oloron. Je suis d'accord sur la vision en terme d'aménagement du territoire pour sortir de l'enclavement.»



(Une partie de l'assistance)

Pascale GOT : « Il ne faut pas oublier la déviation du Taillan-Le Pian-Arsac qui va faire sauter le bouchon actuel et il ne faut pas occulter les difficultés quotidiennes sur cette partie sud du Médoc. Le tronçon Picot-Salaunes a été enfin aménagé car cette zone était relativement accidentogène. Concernant la déviation de Lesparre, il, a fallu attendre les délibérations de tous les conseils municipaux des communes concernées pour pouvoir organiser la réunion publique de présentation du projet. Il y a des gens « pour » mais aussi « contre » le fuseau présenté ce qui a entraîné la création de collectifs qui demandent le départ de la déviation depuis « Liard ». Il est aussi à noter l'aménagement prochain d'un tourne à gauche au niveau de l'entreprise « composite aquitaine » à Salaunes ».Les accidents sur les routes transversales (utilisées pour éviter la R.D 1215) relèvent le plus souvent de la responsabilité individuelle des conducteurs (alcool et vitesse). »

Stéphane LE BOT : « usager du train, je fuis la R.D 1215 par la D2 et gagne en temps de trajet. Je constate un même temps de trajet entre la voiture et le train, mais d'après la SNCF on ne peut pas faire mieux, quant à la route les infrastructures ne permettent pas d'augmenter la vitesse. »

ELICETCHE : « serait-il possible que la prochaine assemblée générale de l'association puisse se dérouler vers le sud du Médoc, Saint-Laurent ou Listrac par exemple ? »

L'assemblée générale se termina à 12h et fut clôturée par un pot de l'amitié.

***Compte-rendu envoyé aux : adhérents, parlementaires (Député, Sénateur), Président Conseil Général de la Gironde, Président Conseil Régional d'Aquitaine, 3 Conseillers Régionaux locaux, 6 Conseillers Généraux cantons Saint-Vivien, Lesparre, Pauillac, Saint-Laurent, Castelnau, Blanquefort, Presse locale (SUD-OUEST, Journal du Médoc).**